

# Sénégal - Enquête de suivi de la pauvreté (2005-2006)

**Agence nationale de la statistique et de la démographie - Ministère de l'économie  
et des finances**

Rapport généré le: June 27, 2019

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.web.ined.fr/index.php>

# Aperçu

## Identification

---

ID  
SEN-ANSD-ESPS-2005-2006

## Version

---

DESCRIPTION DE LA VERSION  
V2.3 - obtenue après agrégation et analyse

DATE DE PRODUCTION  
2010-06-24

NOTES  
Note explicative sur l'anonymisation de l'enquête ESPS

En rapport avec la Loi n° 2004-21 portant sur l'organisation des activités statistiques, il a été procédé à l'anonymisation des données afin d'assurer la confidentialité des données individuelles.

Cette anonymisation s'est déroulée en deux étapes. En premier lieu, les ménages ont été renumérotés de manière aléatoire de 1 à n où n est le nombre total de ménages. Ce même numéro est repris pour le fichier individu. Ensuite, toutes les autres variables permettant d'identifier un ménage ont été supprimées sauf la variable région. Ces variables sont :

- Le département ;
- Le numéro du DR ;
- L'ancien numéro ménage.

Le fichier anonymisé de cette manière ne permettra pas d'identifier un individu ou un ménage mais les analyses pourront être faites jusqu'au niveau régional.

## Aperçu

---

### RÉSUMÉ

L'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS\_2005) qui s'inscrit dans le cadre du programme global de suivi - évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) vise à analyser des indicateurs pertinents et faciles à collecter pour un suivi régulier de l'évolution de la pauvreté. Les informations collectées portent sur l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine et le confort des ménages, l'accès aux services communautaires de base, le point de vue des populations sur leurs conditions de vie et leurs attentes de la part de l'Etat. Elle traite aussi des priorités et solutions pour la réduction de la pauvreté ainsi que de la perception que les populations ont des institutions.

L'ESPS est une opération d'envergure nationale qui porte sur un large échantillon, permettant de produire des résultats désagrégés au niveau départemental. L'échantillon de l'ESPS\_2005 porte sur 13600 ménages répartis dans les 11 régions du Sénégal.

Cette enquête a pour but de fournir au Gouvernement, aux partenaires au développement, aux coordonnateurs de programmes et projets de lutte contre la pauvreté, aux chercheurs et à divers utilisateurs de statistiques sociales, des informations pertinentes sur la situation économique et sociale du pays, notamment pour la mesure des progrès réalisés vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en général, et à ceux de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des programmes sectoriels de développement, en particulier. L'enquête a ainsi produit une importante série d'indicateurs de suivi et d'évaluation calculables à différents niveaux géographiques et pour diverses catégories sociales.

TYPE DE DONNÉES  
Données échantillonnées [ssd]

UNITÉS D'ANALYSE  
Ménages et individus

## Champ

### NOTES

L'enquête vise à renseigner des indicateurs simples mais appropriés à l'évaluation du niveau de développement des différents groupes sociaux.

Les différents sujets abordés à travers les modules du questionnaire sont :

- Le module 'Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement' (QUID) qui permet de renseigner sur les conditions de vie des populations à travers les principaux indicateurs de niveau de vie relatifs à l'éducation, à la santé et à l'emploi d'une part, et d'autre part, à l'habitat, à l'équipement, au confort et au patrimoine des ménages, à l'état nutritionnel des enfants, à l'accès aux infrastructures de base et à la satisfaction des populations par rapport à celles-ci;

- le module 'Perception de la Pauvreté' qui permet d'estimer la consommation des ménages, d'identifier les ménages pauvres et de déterminer l'ampleur et l'évolution de la pauvreté monétaire ;

- le module 'Dépenses des ménages' qui permet de connaître le point de vue des populations sur leurs propres conditions de vie et sur les institutions de l'Etat, sur leurs priorités et leurs attentes ainsi que sur leurs perceptions de la qualité des services sociaux et de la place du tissu social dans l'organisation des communautés.

## Couverture

### COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'enquête couvre l'étendue du territoire national sénégalais. Pour satisfaire certains besoins de la décentralisation, l'échantillon de l'enquête a été conçu pour produire des résultats désagrégés au niveau départemental et permettre des comparaisons entre les milieux urbain et rural d'une même région.

### UNIVERS

L'enquête couvre l'ensemble de la population des ménages ordinaires ainsi que les enfants de 3 à 59 mois pour les mesures anthropométriques

## Producteurs et sponsors

### INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Agence nationale de la statistique et de la démographie	Ministère de l'économie et des finances

### FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Banque mondiale / Fonds de Développement Social	BM / FDS	Assistance financière et matérielle, formation de cadres de l'ANSD
Programme des Nations Unies pour le développement/Programme d'appui à la réduction de la pauvreté	PNUD / PAREP	Recrutement des consultants, aide à la formation des cadres

## Production des métadonnées

## MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

<b>Nom</b>	<b>Abbréviation</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Rôle</b>
Agence nationale de la statistique et de la démographie	ANSD	Ministère de l'économie et des finances	Création DDI
Dominique Diguet	INED	Institut national d'études démographiques (France)	Révision DDI

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES  
2017-09-18

VERSION DU DOCUMENT DDI  
Version Demostaf d'après la version ANSD (SEN-ANSD-ESPS-2005-V1.1 du 20/07/2015)

ID DU DOCUMENT DDI  
SEN-ANSD-ESPS-2005-2006

# Echantillonnage

## Méthode d'échantillonnage

L'échantillon de l'ESPS\_2005 porte sur 13600 ménages répartis dans les 11 régions du Sénégal, soit 8564 en milieu urbain et 5036 en milieu rural. Ces ménages échantillons sont répartis dans 817 districts de recensement (DR) ou grappes, dont 502 en milieu urbain et 315 en milieu rural, à raison de 16 ménages par grappe quel que soit le milieu. En moyenne, chaque département compte 25 DR dont 15 en milieu urbain et 10 en milieu rural, sauf à Dakar où 3 des 4 départements ne comptent aucun DR rural.

Toutefois, dans les milieux urbains de Kébémér (Louga), Kanel (Matam), Ranéroù (Matam), et de Oussouye (Ziguinchor) où on y enregistre une insuffisance de nombres de DR par rapport aux autres, le nombre de ménages à enquêter dépassera 16 surtout pour Ranéroù qui ne comporte qu'un seul DR. Dans ce cas, tous les 164 ménages qui le composent, seront enquêtés.

Il convient de souligner que la base de sondage est constituée de la liste des districts de recensement (DR) obtenus avec la cartographie réalisée dans le cadre de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001 (RGPH/2001). Elle est organisée en fichier informatique et comporte 10 000 DR environ. Cette base a servi au tirage des 820 DR de l'ESPS\_2005. Les DR sont assez uniformes de taille avec une moyenne autour de 900 personnes, soit 100 ménages. Tous les autres DR sont facilement identifiables du fait du caractère récent de la mise à jour. Les limites des DR sont bien précisées sur les cartes devant servir de guide pour le recensement.

L'échantillon a été tiré en deux phases. Au premier degré, il a été tiré dans chaque département, 25 grappes ou districts de recensement (DR), à raison de 16 ménages par grappe. Il faut signaler qu'on a procédé à des ajustements dans deux des 34 départements. Au sein de ces départements dans lesquels, le nombre total de grappes urbaines était inférieur à 15, on a maintenu toutes les grappes urbaines dans l'échantillon du département et tiré plus de 16 ménages par grappe, de manière à disposer du nombre de ménages urbains requis, mais répartis uniformément dans le département. Pour tenir compte de la plus grande variabilité (hétérogénéité) en milieu urbain, eu égard aux phénomènes observés, la composante urbaine de l'échantillon départemental a été privilégiée. Ainsi, 15 grappes (240 ménages) ont été tirées en milieu urbain et 10 grappes (160 ménages) en milieu rural. En effet, les ménages ruraux tendent généralement à se ressembler sur plusieurs plans, ce qui conduit à une faible variabilité dans les phénomènes que l'on cherche à mesurer. Aussi, les gains en informations deviennent-ils quasi-nuls, au-delà d'un certain nombre d'observations. Quel que soit le nombre d'interviews supplémentaires réalisées, l'apport en nouvelles informations reste insignifiant et la perte de temps, d'énergie et d'argent qui s'ensuit ne se justifie nullement. Dans les départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye, qui n'ont pas de grappes rurales, 25 grappes urbaines ont été sélectionnées. Dans chaque département les grappes dites 'urbaines' et 'rurales' ont été tirées indépendamment. Une fois les grappes classées dans leur milieu de résidence respectif (urbain/rural), les grappes à enquêter (15 et 10 respectivement) ont été sélectionnées avec une probabilité proportionnelle à leur taille exprimée en nombre de ménages. Dans chaque grappe ainsi tirée, la liste des ménages issue du dernier RGPH-III a été actualisée, pour servir de base de sondage au second degré. A ce stade, c'est-à-dire au second degré de tirage, il a été tiré un échantillon systématique de 16 ménages par grappe. Toutes les grappes tirées ont été visitées et enquêtées. L'échantillon stratifié par département n'étant pas auto-pondéré, des pondérations ont été calculés pour chaque grappe en vue de l'extrapolation des résultats. Pour le tirage de l'échantillon, on a eu recours à la base de sondage du troisième Recensement Général de la population et de l'habitat du Sénégal de 2002 (RGPG-III, 2002) qui contient tous les districts de recensement ou grappes avec des informations sur leur localisation et identification (région, département, arrondissement ou commune, communauté rurale, numéro dans la base, taille ou nombre de ménage). L'information sur la commune et communauté rurale permet de classer le DR en milieu urbain ou en milieu rural.

### TIRAGE DES DR

La technique d'échantillonnage est un tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille. La stratification consiste à tirer à l'intérieur de chaque milieu d'un département N DR. Soit 16 en milieu urbain et 10 en milieu rural. Le tirage est maintenant aléatoire au niveau des strates puisqu'il est accordé à chaque unité statistique (DR) la probabilité d'être tirée selon sa taille. Ici, la taille des DR correspond au nombre de ménage dans le DR. Le caractère aléatoire, condition fondamentale, est lié au fait que le tirage est fait au hasard par utilisation d'un algorithme informatique de tirage pour générer automatiquement un nombre au hasard. Le tirage des DR est effectué par la méthode des totaux cumulés. Elle consiste d'abord, à faire la somme cumulée des effectifs de chaque DR, soient  $n_1, n_1+n_2, \dots$ , cela aboutit à l'obtention de  $N=\sum n_i$ . Ensuite, on procède au calcul du pas de sondage qui est différent d'une strate à une autre :  $K= N/m$ , m étant le

nombre de DR à tirer dans la strate. Cela conduit à une subdivision de l'intervalle [1 N] en m sous-intervalles de K nombres chacun. On tire au hasard un nombre k entre 1 et K et on détermine la suite des m nombres en prenant k, k+K, k+2K ... k+(m-1)K. On choisit les unités correspondantes à chacun des nombres selon la tranche à laquelle elles appartiennent. En général le DR tiré est celui sur la liste dont l'effectif cumulé est égal ou supérieur à ce numéro de sondage (liste des DR tirés en annexe).

#### TIRAGE DES MENAGES

Au total, 16 ménages seront tirés par DR tous milieux confondus. La technique de tirage des ménages se fera à l'aide d'une table d'échantillonnage élaborée pour la cause.

Il s'agit d'abord de numéroter chaque DR de 1 à N. N étant la taille du DR, le nombre total de ménages qui composent le DR. 16 étant le nombre minimal de ménages qu'un DR pourrait avoir et N le nombre maximal (338 dans notre base). Il faut souligner qu'on a la même procédure de tirage. A ce niveau, on se situe au second degré de tirage. Ainsi, on génère un nombre au hasard puis le pas qui est toujours N sur le nombre de ménages à tirer qui est 16, pour ensuite calculer le premier ménage à tirer. Celui-ci étant le produit de N c'est à dire la taille du DR et le nombre alea. Le deuxième ménage est la somme du pas et du premier ménage tiré. Tous les autres s'obtiennent par la somme du ménage précédent et du pas. Le tirage des ménages pourrait se résumer comme suit :

k, k+K, k+2K ... k+(16-1)K

## Taux de réponse

---

99.7% : Sur les 13600 ménages de l'échantillon de départ, 13565 ont été enquêtés avec succès.

Les rares cas de remplacements de ménages proviennent de refus ou d'indisponibilité temporaire de la personne habilitée à répondre.

## Pondération

---

le poids est calculé comme étant l'inverse du taux de sondage.

Le taux de sondage est donné par :

$$T = N_h * (M_{hi} / \text{somme}(M_{hi})) * (m_{hi} / M'_{hi})$$

où

$N_h$  = le nombre de DR tirés ;

$m_{hi}$  = le nombre constant de Ménages tirés dans chaque DR de l'échantillon ;

$M_{hi}$  = le nombre d'unités secondaires (Ménages) du DR i dans la sous strate h dans la base ;

$M'_{hi}$  = le nombre d'unités secondaires (Ménages) du DR i dans la sous strate h après la mise à jour.

# Questionnaires

## Aperçu

---

Le questionnaire s'intitule ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL (ESPS\_2005) - QUESTIONNAIRE MENAGE  
C'est un questionnaire structuré.

Le questionnaire comprend trois modules : Le module 'Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement' (QUID), le module 'Perception de la Pauvreté' et le module 'Dépenses des ménages'.

· Le module 'QUID' comprend les sections ci-dessous :

Section A : Informations sur le questionnaire

Section B : Composition du ménage

Section C : Education

Section D : Santé

Section E : Emploi

Section F : Avoirs des ménages

Section G : Caractéristiques du logement et accès aux services communautaires de base

Section H : Mesures anthropométriques chez les enfants de 3 à 59 mois.

La première partie de ce module (section A à section E) sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage.

Les sections G à H et les modules suivants servent à recueillir des informations sur les caractéristiques des ménages.

· Le module 'Dépenses des Ménages' comprend une section unique dénommée 'Section I', composée des éléments suivants :

- Les dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2004-2005

- Les dépenses de santé au cours des 30 derniers jours

- L'autoconsommation de produits alimentaires (agricoles et d'élevage)

- Les dépenses en produits alimentaires au cours des 30 derniers jours

- Les dépenses en produits non alimentaires (selon la période de référence par produit)

· Le module 'Perception de la Pauvreté' comprend les sections ci-dessous

Section J : Situation économique du ménage

Section K : Priorités et solutions

Section L : Tissu associatif

Section M : Perception des institutions

Section N : Accès aux services sociaux de base

## Collecte des données

### Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2005-12-01	2006-04-15	N/A

### Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

### Notes sur la collecte des données

Pour l'encadrement technique, il y avait :

Un Chef de projet, Coordonnateur technique; Un responsable de la Formation et des Opérations de terrain;  
 Un formateur, superviseur, chargé de la mise en forme du questionnaire et du manuel de l'enquêteur;  
 Un formateur, superviseur, chargé des relevés de prix et du calcul des seuils de pauvreté;  
 Un formateur, superviseur, chargé du suivi de l'élaboration du manuel du contrôleur;  
 Deux superviseur, chargé de l'échantillonnage et du calcul des pondérations ;  
 Deux Formateurs, Superviseurs;  
 Un responsable de la saisie, du traitement informatique et de la tabulation et son assistant;  
 Un superviseur de la saisie.

Le personnel d'appui était composé de :

Une Secrétaire ; deux opérateurs de saisie, vérificateur; deux manutentionnaires;  
 deux responsable gestion des questionnaires et autres documents d'enquête, manutentionnaire;  
 Deux contrôleurs de saisie; 4 vérificateurs

Le personnel de terrain était composé de 23 contrôleurs; 108 enquêteurs; 6 chauffeurs.

### Questionnaires

Le questionnaire s'intitule ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL (ESPS\_2005) - QUESTIONNAIRE MENAGE  
 C'est un questionnaire structuré.

Le questionnaire comprend trois modules : Le module 'Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement' (QUID), le module 'Perception de la Pauvreté' et le module 'Dépenses des ménages'.

· Le module 'QUID' comprend les sections ci-dessous :

Section A : Informations sur le questionnaire

Section B : Composition du ménage

Section C : Education

Section D : Santé

Section E : Emploi

Section F : Avoirs des ménages

Section G : Caractéristiques du logement et accès aux services communautaires de base

Section H : Mesures anthropométriques chez les enfants de 3 à 59 mois.

La première partie de ce module (section A à section E) sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage.

Les sections G à H et les modules suivants servent à recueillir des informations sur les caractéristiques des ménages.

· Le module 'Dépenses des Ménages' comprend une section unique dénommée 'Section I', composée des éléments suivants :  
 - Les dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2004-2005  
 - Les dépenses de santé au cours des 30 derniers jours  
 - L'autoconsommation de produits alimentaires (agricoles et d'élevage)

- Les dépenses en produits alimentaires au cours des 30 derniers jours
- Les dépenses en produits non alimentaires (selon la période de référence par produit)

· Le module 'Perception de la Pauvreté' comprend les sections ci-dessous

Section J : Situation économique du ménage

Section K : Priorités et solutions

Section L : Tissu associatif

Section M : Perception des institutions

Section N : Accès aux services sociaux de base

## Enquêteurs

Nom	Abbréviation	Affiliation
Agence nationale de la statistique et de la démographie	ANSD	

## Supervision

Une équipe est dirigée par un contrôleur qui supervise le travail de 4 enquêteurs . Chaque équipe "rurale" est dotée d'un véhicule, tandis qu'en milieu urbain les enquêteurs ont bénéficié de frais de transport pour les déplacements.

Au sein de son équipe le contrôleur organise le travail pour que les données soient recueillies selon les procédures établies et dans les délais prévus. Au préalable, il prépare les opérations de collecte dans chaque DR à enquêter et vérifie quotidiennement le travail de ses enquêteurs. Il effectue des contrôles systématiques sur les questionnaires remplis et dans les ménages pour s'assurer que les interviews sont conformes aux instructions données.

Dans chaque DR, le contrôleur contrôle et "remplis une fiche de contrôle du questionnaire" pour 6 ménages. Il choisit 2 ménages d'enquêteurs différents pour effectuer un contrôle d'interviews dans leurs ménages et 4 autres ménages pour la présence aux entrevues.

Il revient aussi aux contrôleurs de vérifier qu'au niveau de chaque DR achevé les 16 ménages sélectionnés ont été effectivement enquêtés.

Pour un bon contrôle du travail de l'enquêteur, le contrôleur tire au hasard quelques ménages déjà enquêtés et repose certaines questions. C'est le meilleur moyen de s'assurer que l'enquêteur a bien appliqué les procédures et enregistré les réponses. La fiche de contrôle du questionnaire conçue à cet effet, l'aide dans cette tâche. Elle contient un nombre limité de questions que le contrôleur pose à un membre informé du ménage sans l'indisposer.

La vérification peut se limiter au choix d'une ou quelques questions à poser au ménage. De préférence, le contrôle se fait avec le chef de ménage. S'il est présent le contrôleur lui pose directement les questions sélectionnées ou à défaut à la personne qui avait fourni les réponses. En effet, d'autres membres peuvent être plus avertis que le chef de ménage (problème de mémoire, responsabilité directe sur certaines questions comme la gestion d'une dépense). Sinon, le contrôleur s'adresse à un autre membre adulte, en choisissant alternativement des hommes et des femmes, les épouses du CM, ses parents,...en particulier pour les questions individuelles.

Le contrôleur compare les réponses qu'il a obtenu avec celles de l'enquêteur et note les différences entre les deux. Si les différences notées sont importantes, il corrige alors le questionnaire en mettant la bonne réponse. Si par exemple, c'est le ménage qui a mal répondu à la première interview, il fait les corrections nécessaires. Sinon, il discute des différences qu'il a observées avec l'enquêteur avant de faire les corrections qui s'imposent.

Le contrôleur assiste à certaines entrevues pour vérifier que les procédures de collecte sont bien suivies et que les données recueillies sont exactes et complètes. Au moment de ces contrôles, le contrôleur explique à l'enquêteur qu'il observe simplement sa façon de travailler et que celui ci continue son interview naturellement, comme s'il n'était pas présent. L'enquêteur ne demande pas des solutions ou des conseils au contrôleur pendant l'entrevue. Ce dernier n'intervient pas dans les discussions entre l'enquêteur et les répondants.

L'enquêteur présente au ménage le contrôleur comme le chef de l'équipe qui souhaite assister à l'entrevue pour s'assurer que le travail se fait comme indiqué par les responsables. Si le ménage n'a pas d'objections, le contrôleur suit l'entrevue du début à la fin. Il évite donc de se présenter après que l'entrevue a commencé ou de partir avant qu'elle ne se termine. En

tant qu'observateur, le contrôleur prend des notes sur les questions qui présentent des difficultés (soit pour l'enquêteur, soit pour le répondant), sur les concepts et les procédures qui s'adaptent mal à certaines situations concrètes au fur et à mesure que se déroule l'entrevue. Durant l'entrevue, une attention particulière est portée aux aspects suivants:

- Le comportement de l'enquêteur dans le ménage (sa maîtrise et son respect des procédures, sa neutralité, son savoir-faire, sa perspicacité, etc.);
- Sa façon de poser les questions (traduction en langues nationales, périodes de référence, éligibilité, instructions de saut, etc.);
- Le rythme auquel se déroule l'entrevue.

Contrôles manuels : Le contrôleur effectue des contrôles manuels sur les questionnaires au fur et à mesure que la collecte se poursuit. La Fiche de contrôle des questionnaires a été conçue pour l'aider dans cette tâche. Elle vise trois types de contrôles: sur le remplissage, sur la cohérence et sur la codification (respect des codes attribués aux modalités).

Les contrôles de remplissage permettent de vérifier que le questionnaire est correctement rempli en vérifiant par exemple que l'enquêteur a suivi les instructions de saut.

Les contrôles de cohérence permettent de vérifier que les données du questionnaire sont exactes, cohérentes et logiques.

Par exemple, un ménage qui n'exploite pas de terres agricoles ne peut pas déclarer l'autoconsommation de produits agricoles. De même, un ménage sans bétail/volaille à sa disposition ne peut déclarer l'autoconsommation de produit d'élevage (viande, lait, œufs, etc.).

Occasionnellement le contrôleur fait aussi des vérifications sur la vraisemblance des données. Par exemple, il compare l'âge des personnes à leur niveau d'éducation ou il vérifie une dépense qui paraît trop élevée ou trop faible. Ces vérifications manuelles sont indispensables car les contrôles automatiques ne pourront être effectués qu'après la collecte.

## Traitements des données

### **Edition des données**

---

Un programme de contrôle de cohérence interne a été écrit en CsPro et exécuté. Une équipe de 6 vérificateurs (composés des 4 meilleurs contrôleurs de terrain appuyés par deux contrôleurs de saisie) ont procédé aux contrôles et corrections nécessaires.

### **Autres traitements**

---

Programme de calcul des dépenses et des seuils pour identifier le pourcentage de ménages pauvres au senegal.

## Evaluation des données

No content available

# Documentation de l'étude

## Questionnaires

### Questionnaire ESPS 2005 VF

Titre	Questionnaire ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement social, Projet du Fonds de Développement Social
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	<p>Questionnaire utilisé pour recueillir des informations auprès des ménages de l'échantillon pour l'enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal.</p> <p>Le questionnaire comprend trois modules : Le module "Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID)", le module "Perception de la Pauvreté" et le module "Dépenses des ménages".</p> <p>1- Le module "QUID" comprend les sections ci-dessous :</p> <p>Section A : Informations sur le questionnaire Section B : Composition du ménage Section C : Education Section D : Santé Section E : Emploi Section F : Avoirs des ménages Section G : Caractéristiques du logement et accès aux services communautaires de base Section H : Mesures anthropométriques chez les enfants de 3 à 59 mois</p> <p>2- Le module "Dépenses des Ménages" comprend une section unique dénommée "Section I", composée des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2004-2005</li> <li>- Les dépenses de santé au cours des 30 derniers jours</li> <li>- L'autoconsommation de produits alimentaires (agricoles et d'élevage)</li> <li>- Les dépenses en produits alimentaires au cours des 30 derniers jours</li> <li>- Les dépenses en produits non alimentaires (selon la période de référence par produit)</li> </ul> <p>3- Le module "Perception de la Pauvreté" comprend les sections ci-dessous</p> <p>Section J : Situation économique du ménage Section K : Priorités et solutions Section L : Tissu associatif Section M : Perception des institutions Section N : Accès aux services sociaux de base</p>
Documents techniques	
Nom du fichier	Questionnaire vf ESPS 2005.pdf

### Questionnaire ESPS 2005 VF

Titre	Questionnaire ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement social, Projet du Fonds de Développement Social
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Description	<p>Questionnaire utilisé pour recueillir des informations auprès des ménages de l'échantillon pour l'enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal.</p> <p>Le questionnaire comprend trois modules : Le module "Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID)", le module "Perception de la Pauvreté" et le module "Dépenses des ménages".</p> <p>1- Le module "QUID" comprend les sections ci-dessous :          Section A : Informations sur le questionnaire          Section B : Composition du ménage          Section C : Education          Section D : Santé          Section E : Emploi          Section F : Avoirs des ménages          Section G : Caractéristiques du logement et accès aux services communautaires de base          Section H : Mesures anthropométriques chez les enfants de 3 à 59 mois</p>
Documents techniques	<p>2- Le module "Dépenses des Ménages" comprend une section unique dénommée "Section I", composée des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2004-2005</li> <li>- Les dépenses de santé au cours des 30 derniers jours</li> <li>- L'autoconsommation de produits alimentaires (agricoles et d'élevage)</li> <li>- Les dépenses en produits alimentaires au cours des 30 derniers jours</li> <li>- Les dépenses en produits non alimentaires (selon la période de référence par produit)</li> </ul> <p>3- Le module "Perception de la Pauvreté" comprend les sections ci-dessous          Section J : Situation économique du ménage          Section K : Priorités et solutions          Section L : Tissu associatif          Section M : Perception des institutions          Section N : Accès aux services sociaux de base</p>
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/403">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/403</a>

## Rapports

### Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS 2005 VF

Titre	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2007-08-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	C'est le premier rapport sur les résultats de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal de 2005. Il se veut descriptif et limité aux principaux résultats pouvant donner la situation globale sur les conditions de vie et la pauvreté au Sénégal. Il fournit pour la première fois, sur ces thèmes, des données statistiquement significatives et comparables au niveau des départements.

TABLE DES MATIERES	
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES ABREVIATIONS	5
REMERCIEMENTS	6
TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	8
RESUME ANALYTIQUE	9
I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ENQUETE	13
I.1. Introduction	13
I.2. le contexte	13
I.3. Les objectifs de l'enquête	13
I.4. Les grandes lignes de la méthodologie de l'enquête	15
I.4.1. la constitution de l'échantillon	15
I.4.2. l'élaboration du questionnaire	16
I.4.3. le travail de terrain	17
I.4.4. la saisie et le traitement des données	17
I.4.5. La couverture de l'échantillon	17
I.5. Les partenaires financiers	18
II. LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	19
II.1. la population	19
II.1.1. la structure et les caractéristiques	19
II.1.2. l'éducation et l'alphabétisation	21
II.1.2.1. L'alphabétisation	21
II.1.2.2. La scolarisation des enfants	21
II.1.2.3. Les abandons scolaires	22
II.1.2.4. Les types d'établissements scolaires	22
II.1.3. la santé	24
II.1.3.1. L'état de santé de la population	24
II.1.3.2. les consultations médicales	27
II.1.3.3. L'accessibilité des services de santé	28
II.1.3.4. Les difficultés rencontrées lors des visites	29
II.1.3.5. Les consultations prénatales	30
II.1.4. l'emploi	30
II.1.4.1. Le taux d'activité	31
II.1.4.2. Le taux d'occupation ou taux de participation	31
II.1.4.3. La dépendance	31
II.1.4.4. Le chômage	32
II.1.4.5. Les enfants OCCUPES	32
II.1.4.6. Le travail des jeunes de 15 à 24 ans	32
II.1.4.7. Le sous emploi	33
II.2. les ménages : caractéristiques, dépenses et patrimoine	34
II.2.1. les caractéristiques des ménages	34
II.2.1.1. Les ménages et la structure familiale	34
II.2.1.2. La taille des ménages	34
II.2.1.3. Le nombre de pièces du logement	35
II.2.1.4. La principale source d'approvisionnement en eau	35
II.2.1.5. Le principal type de toilette utilisé	36
II.2.1.6. Le principal mode d'éclairage	36
II.2.1.7. La principale source de combustible pour la cuisson des repas	36
II.2.2. le patrimoine des ménages	37
II.2.2.1. Le logement	37
II.2.2.2. Les terres cultivables	38
II.2.2.3. Le bétail	38
II.2.2.4. Les éléments de confort du ménage	39
II.2.2.5. Le matériel roulant du ménage	39
II.2.3. Les dépenses des ménages	40
II.2.3.1. La dépense GLOBALE annuelle totale	40
II.2.3.2. La structure des dépenses des ménages	41
II.2.3.3. Les quintiles de dépenses DE CONSOMMATION: une mesure d'inégalité	42
II.3. les conditions de vie : acces aux services sociaux et perception de la pauvreté par les populations	44
II.3.1. l'accès aux services communautaires de base	44
II.3.1.1. L'accès au marché de produits alimentaires	44
II.3.1.2. L'accès aux moyens de transport public	45
II.3.1.3. L'accès aux établissements scolaires primaires	45
II.3.1.4. L'accès aux établissements scolaires moyens secondaires	46
II.3.1.5. L'accès à une structure de santé	46
II.3.1.6. L'accès à une source d'eau de boisson	47
II.3.1.7. L'accès aux technologies de l'information et de la communication	47
II.3.2. La situation économique des communautés et des ménages	48
II.3.2.1. La perception de la pauvreté dans les communautés et les ménages	48
II.3.2.2. La pauvreté vue au cours des cinq dernières années avant l'enquête	49
II.3.2.3. La pauvreté vue en perspective dans les cinq prochaines années	49
II.3.2.4. Le niveau de vie des ménages	50
II.3.2.5. Les signes de manifestation de la pauvreté	51
II.3.3. les priorités des populations et leurs solutions	53
II.3.3.1. Les priorités de la communauté	53
II.3.3.2. les meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté	55
II.3.4. Les institutions de l'état : la gouvernance vue par la population	56
II.3.4.1. Les pauvres : une priorité de l'état	56
II.3.4.2. Les secteurs jugés prioritaires pour vivre mieux	56
II.3.4.3. L'état de la corruption	57
CONCLUSION	58
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	59
ANNEXES	60
Annexe A : Liste du personnel ayant participé à l'enquête	60
Annexe B : Questionnaire	I

Nom du fichier Rapport ESPS 2005.pdf

## Rapport documentation ESPS 2005 VF

Titre	Rapport documentation ESPS 2005 VF
Date	2014-06-25
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce rapport contient la documentation de l'enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS 2005. Table des matières Aperçu.....1 Domaines thématiques et couverture..... 1 Producteurs et sponsors..... 2 Documents techniques Echantillonnage..... 2 Collecte des données.....3 Accessibilité..... 3 Responsabilité et droits d'auteurs..... 4 Documentation.....
Nom du fichier	Rapport Documentation ESPS 2005.pdf

## Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS 2005 VF

Titre	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2007-08-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	C'est le premier rapport sur les résultats de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal de 2005. Il se veut descriptif et limité aux principaux résultats pouvant donner la situation globale sur les conditions de vie et la pauvreté au Sénégal. Il fournit pour la première fois, sur ces thèmes, des données statistiquement significatives et comparables au niveau des départements.

TABLE DES MATIERES	
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES ABREVIATIONS	5
REMERCIEMENTS	6
TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	8
RESUME ANALYTIQUE	9
I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ENQUETE	13
I.1. Introduction	13
I.2. le contexte	13
I.3. Les objectifs de l'enquête	13
I.4. Les grandes lignes de la méthodologie de l'enquête	15
I.4.1. la constitution de l'échantillon	15
I.4.2. l'élaboration du questionnaire	16
I.4.3. le travail de terrain	17
I.4.4. la saisie et le traitement des données	17
I.4.5. La couverture de l'échantillon	17
I.5. Les partenaires financiers	18
II. LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	19
II.1. la population	19
II.1.1. la structure et les caractéristiques	19
II.1.2. l'éducation et l'alphabétisation	21
II.1.2.1. L'alphabétisation	21
II.1.2.2. La scolarisation des enfants	21
II.1.2.3. Les abandons scolaires	22
II.1.2.4. Les types d'établissements scolaires	22
II.1.3. la santé	24
II.1.3.1. L'état de santé de la population	24
II.1.3.2. les consultations médicales	27
II.1.3.3. L'accessibilité des services de santé	28
II.1.3.4. Les difficultés rencontrées lors des visites	29
II.1.3.5. Les consultations prénatales	30
II.1.4. l'emploi	30
II.1.4.1. Le taux d'activité	31
II.1.4.2. Le taux d'occupation ou taux de participation	31
II.1.4.3. La dépendance	31
II.1.4.4. Le chômage	32
II.1.4.5. Les enfants OCCUPES	32
II.1.4.6. Le travail des jeunes de 15 à 24 ans	32
II.1.4.7. Le sous emploi	33
II.2. les ménages : caractéristiques, dépenses et patrimoine	34
II.2.1. les caractéristiques des ménages	34
II.2.1.1. Les ménages et la structure familiale	34
II.2.1.2. La taille des ménages	34
II.2.1.3. Le nombre de pièces du logement	35
II.2.1.4. La principale source d'approvisionnement en eau	35
II.2.1.5. Le principal type de toilette utilisé	36
II.2.1.6. Le principal mode d'éclairage	36
II.2.1.7. La principale source de combustible pour la cuisson des repas	36
II.2.2. le patrimoine des ménages	37
II.2.2.1. Le logement	37
II.2.2.2. Les terres cultivables	38
II.2.2.3. Le bétail	38
II.2.2.4. Les éléments de confort du ménage	39
II.2.2.5. Le matériel roulant du ménage	39
II.2.3. Les dépenses des ménages	40
II.2.3.1. La dépense GLOBALE annuelle totale	40
II.2.3.2. La structure des dépenses des ménages	41
II.2.3.3. Les quintiles de dépenses DE CONSOMMATION: une mesure d'inégalité	42
II.3. les conditions de vie : acces aux services sociaux et perception de la pauvreté par les populations	44
II.3.1. l'accès aux services communautaires de base	44
II.3.1.1. L'accès au marché de produits alimentaires	44
II.3.1.2. L'accès aux moyens de transport public	45
II.3.1.3. L'accès aux établissements scolaires primaires	45
II.3.1.4. L'accès aux établissements scolaires moyens secondaires	46
II.3.1.5. L'accès à une structure de santé	46
II.3.1.6. L'accès à une source d'eau de boisson	47
II.3.1.7. L'accès aux technologies de l'information et de la communication	47
II.3.2. La situation économique des communautés et des ménages	48
II.3.2.1. La perception de la pauvreté dans les communautés et les ménages	48
II.3.2.2. La pauvreté vue au cours des cinq dernières années avant l'enquête	49
II.3.2.3. La pauvreté vue en perspective dans les cinq prochaines années	49
II.3.2.4. Le niveau de vie des ménages	50
II.3.2.5. Les signes de manifestation de la pauvreté	51
II.3.3. les priorités des populations et leurs solutions	53
II.3.3.1. Les priorités de la communauté	53
II.3.3.2. les meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté	55
II.3.4. Les institutions de l'état : la gouvernance vue par la population	56
II.3.4.1. Les pauvres : une priorité de l'état	56
II.3.4.2. Les secteurs jugés prioritaires pour vivre mieux	56
II.3.4.3. L'état de la corruption	57
CONCLUSION	58
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	59
ANNEXES	60
Annexe A : Liste du personnel ayant participé à l'enquête	60
Annexe B : Questionnaire	I

Nom du fichier <http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/412>

## Documents techniques

### MANUEL DE L'ENQUETEUR ESPS 2005 VF

Titre	MANUEL DE L'ENQUETEUR ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce document est le manuel destiné aux enquêteurs pour leur expliquer comment remplir le questionnaire, question après question. TABLE DES MATIERES
	INTRODUCTION 1 I - CONTEXTE de l'ESPS_2005 1 II - Objectifs de l'ESPS_2005 1 III - Méthodologie de l'enquête 2 III1- Tirage et répartition de l'échantillon 2 III2- Organisation de la collecte 2 III3- Organisation du personnel de l'enquête 3 III4- Remplissage du questionnaire 4 IV- INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE 5
	SECTION A : INFORMATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE 5
Documents techniques	MODULE « QUESTIONNAIRE UNIFIE sur les INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT » 7 SECTION B : COMPOSITION DU MENAGE 7 SECTION C : EDUCATION 13 SECTION D : SANTE 17 SECTION E: EMPLOI 20 SECTION F: AVOIRS DES MENAGES. 25 SECTION G : CARATERISTIQUES DU LOGEMENT ET ACCES AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES DE BASE 28 SECTION H : MESURES ANTHROPOMETRIQUES DES ENFANTS DE 3 a 59 MOIS 31
	Module « dépenses des ménages » 32 SECTION I : DEPENSES DES MENAGES 32
	MODULE « PERCEPTION DE LA PAUVRETE » 35 SECTION J : SITUATION ECONOMIQUE DU MENAGE 36 SECTION K : PRIORITES ET SOLUTIONS 38 SECTION L : TISSU ASSOCIATIF 41 SECTION M : PERCEPTION DES INSTITUTIONS 41 SECTION N : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE 43
Nom du fichier	Manuel Enqueteur.pdf

### MANUEL DU CONTROLEUR ESPS 2005 VF

Titre	MANUEL DU CONTROLEUR ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Description	Ce manuel sert de guide et de référence aux contrôleurs de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005) pour les aider à mener à bien leurs différentes tâches techniques et administratives qui leur incombent dans le contrôle des enquêteurs placés sous leur autorité. SOMMAIRE
	INTRODUCTION.....1
	I - OBJECTIFS DE L'ENQUETE.....1
	II - METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'ENQUETE.....2
	III- RESPONSABILITES PARTICULIERES DU CONTROLEUR.....3
Documents techniques	III.1 Généralités.....4
	III.2 Dénombrement des DR.....6
	III.3 Sélection et répartition des ménages.....6
	III.4 Différents types de contrôles.....8
	III.5 Traitement des cas particuliers.....10
	III.6 Des réponses à des questions fréquentes.....10
	ANNEXES
Nom du fichier	Manuel du controleur.pdf

## Plan de sondage ESPS 2005 VF

Titre	Plan de sondage ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce document donne le plan de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté (ESPS 2005). I. PLAN DE SONDAGE 1.1. Taille de l'échantillon
Documents techniques	1.2. TIRAGE DES DR 1.3. TIRAGE DES MENAGES ANNEXE
Nom du fichier	Plan De Sondage.pdf

## INSTRUCTIONS RELATIVES AU DENOMBRMENT DES DISTRICTS DE RECENSEMENT, DES ECHANTILLONS ET AUX RELEVES DES PRIX ESPS 2005 VF

Titre	INSTRUCTIONS RELATIVES AU DENOMBRMENT DES DISTRICTS DE RECENSEMENT, DES ECHANTILLONS ET AUX RELEVES DES PRIX ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce manuel a pour objet d'aider au dénombrement et à la mise à jour des DR-échantillons en vue de tirer les ménages-échantillons devant être interviewés.

SOMMAIRE Pages  
SOMMAIRE 1

A- INSTRUCTIONS RELATIVES AU DENOMBREMENT DES DISTRICTS DE RECENSEMENT  
ECHANTILLONS 2

INTRODUCTION 2

A 1- CONCEPTS ET DEFINITIONS 2

A 2- DENOMBREMENT DES MENAGES 3

Documents techniques B- INSTRUCTIONS RELATIVES AUX RELEVES DES PRIX 7

B 1- METHODOLOGIE 7

B 2- REMPLISSAGE DE LA FICHE DE RELEVES DE PRIX 9

B 3- RESUME DE LA PROCEDURE A SUIVRE 13

ANNEXE 1- FICHE DE DENOMBREMENT I

ANNEXE 2- FICHE DE RELEVÉ DE PRIX DU PANIER ALIMENTAIRE II

ANNEXE 3- AIDE MEMOIRE III

Nom du fichier Manuel Denombrement releve prix.pdf

---

## Methode de tirage des ménages

---

Titre	Methode de tirage des ménages
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce manuel a pour objet d'aider au dénombrement et à la mise à jour des DR-échantillons en vue de tirer les ménages-échantillons devant être interviewés.
	SOMMAIRE Pages SOMMAIRE 1
	A- INSTRUCTIONS RELATIVES AU DENOMBREMENT DES DISTRICTS DE RECENSEMENT ECHANTILLONS 2
	INTRODUCTION 2
	A 1- CONCEPTS ET DEFINITIONS 2
	A 2- DENOMBREMENT DES MENAGES 3
Documents techniques	B- INSTRUCTIONS RELATIVES AUX RELEVES DES PRIX 7
	B 1- METHODOLOGIE 7
	B 2- REMPLISSAGE DE LA FICHE DE RELEVES DE PRIX 9
	B 3- RESUME DE LA PROCEDURE A SUIVRE 13
	ANNEXE 1- FICHE DE DENOMBREMENT I
	ANNEXE 2- FICHE DE RELEVÉ DE PRIX DU PANIER ALIMENTAIRE II
	ANNEXE 3- AIDE MEMOIRE III
Nom du fichier	Methode_Tirage_Menages_ESPS.pdf

---

## Manuel de l'enquêteur ESPS 2005 VF

Titre	Manuel de l'enquêteur ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce document est le manuel destiné aux enquêteurs pour leur expliquer comment remplir le questionnaire, question après question. TABLE DES MATIERES
	INTRODUCTION 1 I - CONTEXTE de l'ESPS_2005 1 II - Objectifs de l'ESPS_2005 1 III - Méthodologie de l'enquête 2 III1- Tirage et répartition de l'échantillon 2 III2- Organisation de la collecte 2 III3- Organisation du personnel de l'enquête 3 III4- Remplissage du questionnaire 4 IV- INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE 5
	SECTION A : INFORMATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE 5
Documents techniques	MODULE « QUESTIONNAIRE UNIFIE sur les INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT » 7 SECTION B : COMPOSITION DU MENAGE 7 SECTION C : EDUCATION 13 SECTION D : SANTE 17 SECTION E: EMPLOI 20 SECTION F: AVOIRS DES MENAGES. 25 SECTION G : CARATERISTIQUES DU LOGEMENT ET ACCES AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES DE BASE 28 SECTION H : MESURES ANTHROPOMETRIQUES DES ENFANTS DE 3 a 59 MOIS 31
	Module « dépenses des ménages » 32 SECTION I : DEPENSES DES MENAGES 32
	MODULE « PERCEPTION DE LA PAUVRETE » 35 SECTION J : SITUATION ECONOMIQUE DU MENAGE 36 SECTION K : PRIORITES ET SOLUTIONS 38 SECTION L : TISSU ASSOCIATIF 41 SECTION M : PERCEPTION DES INSTITUTIONS 41 SECTION N : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE 43
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/404">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/404</a>

## Manuel du contrôleur ESPS 2005 VF

Titre	Manuel du contrôleur ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce manuel sert de guide et de référence aux contrôleurs de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005) pour les aider à mener à bien leurs différentes tâches techniques et administratives qui leur incombent dans le contrôle des enquêteurs placés sous leur autorité.

## SOMMAIRE

	INTRODUCTION.....	1
	I - OBJECTIFS DE L'ENQUETE.....	1
	II - METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'ENQUETE.....	2
	III- RESPONSABILITES PARTICULIERES DU CONTROLEUR.....	3
Documents techniques	III.1 Généralités.....	4
	III.2 Dénombrement des DR.....	6
	III.3 Sélection et répartition des ménages.....	6
	III.4 Différents types de contrôles.....	8
	III.5 Traitement des cas particuliers.....	10
	III.6 Des réponses à des questions fréquentes.....	10
	ANNEXES	
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/405">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/405</a>	

## Plan de sondage ESPS 2005 VF

Titre	Plan de sondage ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce document donne le plan de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté (ESPS 2005). I. PLAN DE SONNAGE 1.1. Taille de l'échantillon
Documents techniques	1.2. TIRAGE DES DR 1.3. TIRAGE DES MENAGES ANNEXE
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/406">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/406</a>

## Instructions relatives au dénombrement des districts de recensement, des échantillons et aux relevés des prix ESPS 2005 VF

Titre	Instructions relatives au dénombrement des districts de recensement, des échantillons et aux relevés des prix ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce manuel a pour objet d'aider au dénombrement et à la mise à jour des DR-échantillons en vue de tirer les ménages-échantillons devant être interviewés.

SOMMAIRE Pages  
SOMMAIRE 1

A- INSTRUCTIONS RELATIVES AU DENOMBREMENT DES DISTRICTS DE RECENSEMENT ECHANTILLONS 2

INTRODUCTION 2

A 1- CONCEPTS ET DEFINITIONS 2

A 2- DENOMBREMENT DES MENAGES 3

Documents  
techniques

B- INSTRUCTIONS RELATIVES AUX RELEVES DES PRIX 7

B 1- METHODOLOGIE 7

B 2- REMPLISSAGE DE LA FICHE DE RELEVES DE PRIX 9

B 3- RESUME DE LA PROCEDURE A SUIVRE 13

ANNEXE 1- FICHE DE DENOMBREMENT I

ANNEXE 2- FICHE DE RELEVÉ DE PRIX DU PANIER ALIMENTAIRE II

ANNEXE 3- AIDE MEMOIRE III

Nom du fichier <http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/407>

## Methode de tirage des ménages

Titre	Methode de tirage des ménages
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2005-06-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce manuel a pour objet d'aider au dénombrement et à la mise à jour des DR-échantillons en vue de tirer les ménages-échantillons devant être interviewés. SOMMAIRE Pages SOMMAIRE 1  A- INSTRUCTIONS RELATIVES AU DENOMBREMENT DES DISTRICTS DE RECENSEMENT ECHANTILLONS 2  INTRODUCTION 2  A 1- CONCEPTS ET DEFINITIONS 2  A 2- DENOMBREMENT DES MENAGES 3  B- INSTRUCTIONS RELATIVES AUX RELEVES DES PRIX 7  B 1- METHODOLOGIE 7  B 2- REMPLISSAGE DE LA FICHE DE RELEVES DE PRIX 9  B 3- RESUME DE LA PROCEDURE A SUIVRE 13  ANNEXE 1- FICHE DE DENOMBREMENT I ANNEXE 2- FICHE DE RELEVÉ DE PRIX DU PANIER ALIMENTAIRE II  ANNEXE 3- AIDE MEMOIRE III
Documents techniques	
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/408">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/408</a>

## Autres ressources

### Calcul des dépenses ESPS 2005 VF

Titre	Calcul des dépenses ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2007-06-25
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce programme permet de calculer les dépenses à partir des fichiers de base.
Nom du fichier	calcul des depenses.txt

### Redressement des dépenses et calcul incidence ESPS 2005 VF

Titre	Redressement des dépenses et calcul incidence ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Banque Mondiale
Date	2007-06-29
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Banque Mondiale
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce programme est fait avec la Banque Mondiale lors d'une mission. Il permet de redresser les dépenses et de calculer les seuils de pauvreté afin d'identifier les ménages qui sont pauvres. Ceci nous permet de calculer le pourcentage de ménages pauvres dans l'échantillon.
Nom du fichier	redressement depense et calcul incidence.txt

### Deuxième partie : Estimation du loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement, de ceux logés gratuitement et des locataires n'ayant pas déclaré de loyer

Titre	Deuxième partie : Estimation du loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement, de ceux logés gratuitement et des locataires n'ayant pas déclaré de loyer
Auteur(s)	Banque mondiale
Date	2007-06-25
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Banque Mondiale
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce programme permet de redresser les valeurs des loyers déclarés selon des critères statistiques pour certains types de ménage.
Nom du fichier	PGM calcul loyer impute ESPS.txt

### Calcul des dépenses ESPS 2005 VF

Titre	Calcul des dépenses ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Date	2007-06-25
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce programme permet de calculer les dépenses à partir des fichiers de base.
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/409">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/409</a>

## Redressement des dépenses et calcul incidence ESPS 2005 VF

---

Titre	Redressement des dépenses et calcul incidence ESPS 2005 VF
Auteur(s)	Banque Mondiale
Date	2007-06-29
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Banque Mondiale
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce programme est fait avec la Banque Mondiale lors d'une mission. Il permet de redresser les dépenses et de calculer les seuils de pauvreté afin d'identifier les ménages qui sont pauvres. Ceci nous permet de calculer le pourcentage de ménages pauvres dans l'échantillon.
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/410">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/410</a>

---

## Deuxième partie : Estimation du loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement, de ceux logés gratuitement et des locataires n'ayant pas déclaré de loyer

---

Titre	Deuxième partie : Estimation du loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement, de ceux logés gratuitement et des locataires n'ayant pas déclaré de loyer
Auteur(s)	Banque mondiale
Date	2007-06-25
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Banque Mondiale
Editeur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Description	Ce programme permet de redresser les valeurs des loyers déclarés selon des critères statistiques pour certains types de ménage.
Nom du fichier	<a href="http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/411">http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/82/download/411</a>

---